



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

AMENAGEMENT D'UNE ZONE ARTISANALE

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

CCPOH

Raison sociale

Communauté Communes Pays Oise et Halatte

N° SIRET

2 4 6 0 0 0 9 2 1 0 0 0 2 2

Type de société (SA, SCI...)

Collectivité territoriale (EPCI)

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

Prénom(s)

Dumontier

Arnaud

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39° – Travaux, constructions et opérations d'aménagement.	Seuil applicable : surface comprise entre 2 et 10 hectares → projet soumis à examen au cas par cas. Dimensionnement du projet : surface totale de l'aménagement ≈ 21 000 m ² (2,1 ha)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☒ Oui ☐ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la création d'une zone artisanale divisée en 7 lots pour accueillir des activités économiques et artisanales située à Moru, lieu-dit de la commune de Pontpoint. Ce site vient compléter la zone artisanale de Moru existante et s'insère sur un terrain en friche. Ce terrain englobe 10 parcelles soit environ 21 000 m². L'emprise au sol des constructions s'élève au maximum à 8200 m², cette surface comprend les locaux et parking associés.
Création d'une voie d'accès interne d'environ 195 m de long, permettant de relier les deux rues existantes de part et d'autre du terrain et permettant la desserte des lots et des bâtiments.
Les aménagements incluent également une bande de trottoir et une noue paysagère.

4.2 Objectifs du projet

La CCPOH dans le cadre de son aménagement urbain souhaite valoriser le secteur de Moru Pontpoint en lui offrant une certaine attractivité économique. Cette zone artisanale est adossée à l'autoroute A1 à l'Est, à l'Oise au Nord et au hameau de Moru au Sud. Le site présente une vocation industrielle avec la présence voisine d'activités variées et représente une offre foncière répondant aux besoins des entrepreneurs locaux et régionaux,
Il vise également à organiser et structurer l'espace en créant une zone clairement délimitée avec voies d'accès, parkings et bâtiments adaptés, permettant une gestion cohérente de la circulation et des flux d'activité. Le projet contribue à renforcer l'attractivité du territoire et à répondre à la demande des entreprises artisanales. Il intègre la prise en compte des caractéristiques environnementales du site, notamment la proximité de zones humides et l'aléa inondation, afin de limiter les impacts et d'assurer un aménagement durable.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux comprennent la préparation du site par terrassement et nivellement afin d'assurer une assise adaptée pour les bâtiments et la voirie. La voie interne sera créée, ainsi que les réseaux nécessaires (eau, électricité, assainissement).

Les bâtiments artisanaux et les parkings associés seront ensuite construits.

Des mesures spécifiques seront mises en place pour limiter l'impact sur les sols humides et les zones sensibles, notamment la gestion des eaux pluviales.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet doit permettre le bon fonctionnement des entreprises et des flux. La circulation se fera par la nouvelle voie centrale reliant la voie de la Samin à la rue du Port. La ZA bénéficiera donc de deux entrées/sorties facilitant les flux. Avoisinant le quartier résidentiel de Moru, la ZA devra permettre le maintien des conditions de circulation ainsi que la maîtrise des nuisances et des contraintes générées au regard des habitants. Un aménagement paysager sera réalisé notamment la création de haies bocagères sur la périphérie. L'implantation de bassins de rétention et d'une noue paysagère participera à la qualité environnementale du site et à la gestion des eaux pluviales.

Le site fera l'objet d'un entretien régulier, incluant voirie, réseaux et espaces verts.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

i La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager, évaluation environnementale, déclaration au titre de la loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de terrain Surface constructible longueur de la voie	21 000 m ² environ 8120 m ² environ environ 195 mètres

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : Moru

Localité : Pontpoint

Code postal : 6 0 7 0 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 2 ° 4 0 , 3 8 " E Lat. : 4 9 ° 1 8 , 3 5 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 2 ° 4 0 , 4 3 " E Lat. : 4 9 ° 1 8 , 3 6 " N

Point de d'arrivée : Long. : 2 ° 4 0 , 3 5 " E Lat. : 4 9 ° 1 8 , 3 3 " N

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

• PLU de la commune de Pontpoint approuvé le 16 décembre 2013, zone UEa

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☒	☐	Parc Naturel Régional de l'Oise - Pays de France

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE 4ème échéance) signé le 22 janvier 2025 (DDT de l'Oise)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	Plan de Prévention des Risques Inondation de la rivière Oise, bief Compiègne - Pont Sainte Maxence
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	approuvé le 29/11/1996, une modification n°1 approuvée le 29/01/2014, et est actuellement en cours de révision.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☒	☐	7 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service à moins de 500 m
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☒	☐	Vallée de la Nonette

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Alimentation via le réseau d'eau potable de la commune. Aucun prélèvement direct dans les masses d'eau naturelles prévu.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☒	☐	Drainage des eaux pluviales vers réseau communal prévu, modification locale des infiltrations. Aucune extraction ou injection dans les nappes souterraines prévue.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Le projet sera raccorde au reseau d'eau potable et d'assainissement communal Les capacites existantes sont suffisantes pour couvrir les besoins estimés
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☒	☐	pollution des sols, proximité d'anciens sites industriels
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	remontée de nappe (zone potentiellement sujette aux débordements de nappe fiabilité moyenne à forte)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	circulation de véhicules légers et poids lourds (livraisons)
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	proximité de l'A1, nuisances allant de 55 à 65 dB
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒
Engendre-t-il des rejets liquides ?		☐	☒	
Si oui, dans quel milieu ?		☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	eaux usées domestiques traitées via réseau d'assainissement
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	déchets non dangereux triés et collectes
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Aucune autre étude environnementale préalable n'a été réalisée.
Le site est identifié sur Géorisques comme potentiellement pollué, avec risque de remontée de nappe. Situé à proximité d'un cours d'eau (Oise) et potentiellement sur des sols hydromorphes ; il peut être utile de réaliser une étude de sols pour la gestion des eaux pluviales.
Le terrain fait partie de deux zones ZNIEFF et se situe à proximité d'un site Natura 2000, sans incidence directe sur le projet.

Les mesures prévues dans le projet respecteront les prescriptions existantes des documents de planification et de prévention des risques.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet prévoit plusieurs mesures pour éviter ou réduire les impacts environnementaux et sanitaires :

1. Gestion des eaux pluviales et usées : collecte et raccordement au réseau d'assainissement communal. Les eaux pluviales seront filtrées par des bassins de rétention et des noues végétalisées pour limiter le ruissellement et les pollutions. Limitation de l'imperméabilisation par espaces verts et revêtements perméables
2. Gestion des déchets : tri des déchets et collecte via des filières agréées.
3. Maîtrise du trafic : création d'une voie interne de circulation et d'une voie piétonne
4. Protection des sols et végétation : limitation de l'imperméabilisation des sols, végétalisation des espaces et création de haie bocagères

7 Auto-évaluation (facultatif)

i Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de ZA est conçu en intégrant les enjeux environnementaux identifiés : artificialisation limitée, végétalisation, gestion des eaux pluviales. Il respecte les prescriptions réglementaires existantes et intègre un suivi régulier des mesures mises en œuvre.

Certaines études complémentaires sont prévues afin de confirmer l'absence d'impacts résiduels notables sur l'environnement.

Compte tenu de ces mesures, le projet est estimé comme n'entraînant pas d'incidences environnementales résiduelles notables.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe)	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe a l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de trace ou une enveloppe de trace	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom Dumontier

Prénom Arnaud

Qualité du signataire Président

À Pont-Sainte-Maxence

Fait le 1 / 3 / 02 / 20 / 2 / 6



Signature du (des) demandeur(s)